

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **AXS Technologies S.A. en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 26.10.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **30.12.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: AXS Technologies S.A. en liquidation, c/o Denis Gonseth, chemin des Ranneaux 2, 1297 Founex
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur entend procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- Etude Jean-Paul Dubois, Pierre Crot, Notaires

1260 Nyon

(03104154)